AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1338
FR0011284991-FS0677

13 juin 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

FUTUREN

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçus le 9 juin 2016, la société BG Select Investments (Ireland) Limited (« BGSI ») a déclaré avoir franchi en hausse, le 7 juin 2016, le seuil de 30% du capital de la société FUTUREN et détenir 64 734 527 actions FUTUREN représentant autant de droits de vote, soit 30,46% du capital et 29,48% des droits de vote de cette société[1].

 Ce franchissement de seuils résulte d'achats sur les marchés de titres de la société FUTUREN par la société BGSI.

 Il est précisé que la société BGSI détient 4 707 914 océanes représentant 57,26% des océanes en circulation.

 Il est précisé par ailleurs que la société BGSI détient, à cette date et de concert avec BG Master Fund ICAV (« BGF »)[2], BG Long Term Value (« BGLT »)[3], Boussard & Gavaudan SICAV[4], Monsieur Pierre Salik, Monsieur Michel Meeus et Madame Brigitte Salik, 122 083 653 actions FUTUREN représentant 128 912 039 droits de vote, soit 57,44% du capital et 58,70% des droits de vote de cette société[1], ainsi réparti :

[1] Sur la base d'un capital composé de 212 550 344 actions représentant 219 596 314 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général (après prise en compte de l'exercice 78 415 975 BSA par le concert ayant entraîné la création de 26 138 656 actions nouvelles).

[2] Organisme de placement collectif (Irish Collective Asset-management Vehicle) à capital variable de droit irlandais, représenté par sa société de gestion (« Investment Manager ») Boussard & Gavaudan Investment Management LLP, groupement (partnership) de droit anglais, représenté par son « Managing Member », Boussard & Gavaudan Partners Limited, société de droit anglais.

[3] Fonds commun de placement de droit français représenté par sa société de gestion de portefeuille Boussard & Gavaudan Gestion, société par actions simplifiée.

[4] Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois, agissant pour le compte de son compartiment Boussard & Gavaudan Absolute Return (ci-après « BGAR ») et de son compartiment Boussard & Gavaudan Convertible (ci-après « BGCB »), représentée par sa société de gestion (« Management Company ») Boussard & Gavaudan Asset Management LP, groupement (*partnership*) de droit anglais, lui-même représenté par son « General Partner », Boussard & Gavaudan Partners Limited, société de droit anglais.

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
BG Select Investments (Ireland) Limited (BGSI)	64 734 527[5]	30,46	64 734 527	29,48
BG Long Term Value (BGLT)	10 787 466	5,08	10 787 466	4,91
Boussard & Gavaudan Absolute Return (BGAR)[6]	1 500 000	0,71	1 500 000	0,68
Boussard & Gavaudan Convertible (BGC)[6]	0	0	0	0
Total Boussard & Gavaudan	**77 021 993**	**36,24**	**77 021 993**	**35,07**
Pierre Salik	25 314 601	11,91	27 887 379[7]	12,70
Michel Meeus	12 518 419	5,89	15 015 500[7]	6,84
Brigitte Salik	7 228 640	3,40	8 987 167[7]	4,09
Total Salik/Meeus	**45 061 660**	**21,20**	**51 890 046**	**23,63**
Total concert	**122 083 653**	**57,44**	**128 912 039**	**58,70**

[5] En ce compris 14 815 actions résultant du dénouement physique de *contracts for difference* détenus par BGF et qui seront transférés par BGF à BGSI dès livraison des titres.

[6] Compartiment de Boussard & Gavaudan SICAV

[7] Il est rappelé que, suite à un retard de déclaration de franchissement de seuils (cf. notamment 214C1146 en date du 20 juin 2014 et 214C2662 en date du 17 décembre 2014), certaines actions sont privées de droit de vote notamment, d'après le déclarant, pour Pierre Salik 1 525 581159 actions privées de droit de vote jusqu'au 20 juin 2016 puis 1 512 159 actions privées de droit de vote jusqu'au 17 décembre 2016, pour Michel Meeus 311 227 actions privées de droits de vote jusqu'au 20 juin 2016, et pour Brigitte Salik pour 173 068 actions privées de droit de vote jusqu'au 20 juin 2016. Enfin 545 008 actions appartenant à Pierre Salik sont également privées de droits de vote et est en cours de régularisation par ce dernier.